



REVISION PLU NONGLARD

LIVRE BLANC

Date	Nom	Adresse	Requete
23/10/16	Girault	Acy le Vieux	Y aura-t-il des parcelles agricoles déclarées en constructibles dans le prochain PLU ?
29/11	BATSALLE partine	de l'axe Le barcel 752, route des Boques 73420 MERY Tel 06 75 45 02 31	<p style="text-align: right;">→ lieu dit "Au Jambert"</p> <p>Propriétaire d'une parcelle sect n° 1292 et n° 1293 depuis 1996 - dont une partie a changé de vocation à cause de la présence de la ferme VIVANT. Actuellement, la ferme a disparu. Et je vois que plusieurs plots immobiliers sont en cours sur des terrains jouxtant ma parcelle.</p> <p>Je demande donc, que ma parcelle retrouve son unité et sa valeur initiale - c'est à dire, redevienne constructible en totalité.</p> <p>Je sais que vous pouvez prendre en compte ma demande; je vous remercie.</p> <p style="text-align: right;">Batsalle</p>
27.04.17	LYARD Indivision	A 915	<p>Nous souhaitons que la parcelle cadastrée A 915 soit intégrée à la zone UB qui couvre l'ensemble des parcelles l'entourant afin d'offrir par cohérence la même constructibilité à ce terrain qu'aux autres terrains du secteur, d'ores et déjà tous bâtis.</p> <p>La famille LYARD vous remercie à l'avance de votre compréhension.</p> <p style="text-align: center;"></p>
11.6.17	DEMIARUX Muriel An.	espace jeux	<p>Vu le nombre grandissant des enfants sur la commune pour qu'il ne pas prévoir un agrandissement des espaces jeux.</p>
26.6.17	Jilicard comte	Tel 04.50.60 54.14	<p>Nous souhaitons que la parcelle n° 86-13210 qui est agricole passe en constructible. Nous avons laissé passer les tuyaux d'éject du lotissement à condition qu'on puisse construire d'accord du village je vous remercie vivement</p>

Date

Nom

Adresse

Requête

25/10/2018

VIVIAN
AIMÉ

54 Route
de l'église
24330
Nongdon

Je soussigné Monsieur
VIVIAN AIMÉ. Pour
un terrain montagneux en zone
constructive sous le n° B 6707
de vingt cinq ares trente quatre
centiares (La Bonnaz)
je vous prie Monsieur
de bien vouloir accepter très
sincèrement ce sujet en
attendant votre réponse je
vous en remercie très sincèrement
V. Aimé



Sujet : Terrain indivision Lyard Sylvain lieu-dit Julliard

De : Christian Fournier <christianfou@gmail.com>

Date : 13/11/2018 12:20

Pour : "accueil@nonglard74.fr" <accueil@nonglard74.fr>

Copie à : christianfou@gmail.com

Bonjour,

Comme convenu lors de la réunion du lundi 12/11/ à la demande de M. le Maire, je vous donne mes coordonnées, afin de pouvoir me contacter au sujet de notre parcelle située au lieu-dit Julliard.

Cordialement.

Dominique Fournier épouse Lyard 790 ancienne route d'Annecy 74320 Sevrier

Tel: 0660922034

Envoyé de mon iPad

Sujet : Terrain indivision Lyard Sylvain lieu-dit Julliard

De : Christian Fournier <christianfou@gmail.com>

Date : 13/11/2018 12:20

Pour : "accueil@nonglard74.fr" <accueil@nonglard74.fr>

Copie à : christianfou@gmail.com

Bonjour,

Comme convenu lors de la réunion du lundi 12/11/ à la demande de M. le Maire, je vous donne mes coordonnées, afin de pouvoir me contacter au sujet de notre parcelle située au lieu-dit Julliard.

Cordialement.

Dominique Fournier épouse Lyard 790 ancienne route d'Annecy 74320 Sevrier

Tel: 0660922034

Envoyé de mon iPad

M^{me} V^{ve} JAMAÏN Fernande
née PONCET

444, Route d'Arbentville

76320. SEURIEP

Tél. - 04-50-52.44.22.

Seuriep le 26 Novembre 2018

26 NOV 2018

Monsieur le Maire de Nougland,

Je suis propriétaire de 2 parcelles de terrain lin-dit'
les "Côtés" -

1^{re} parcelle - 707. de 42a36ca.

2^e parcelle - 879 de 2a87ca.

parcelles attenantes à la maison familiale qui a été vendue en 2003.
Bien que j'ai toujours eu la ferme intention de vendre, ce terrain constructible, je n'ai malheureusement jamais pu concrétiser cette vente pour des raisons personnelles. La situation s'étant enfin stabilisée, aujourd'hui mon objectif est de vendre rapidement, mais exclusivement en tant que terrain constructible. Ayant eu très récemment connaissance de la modification du PLU, je souhaiterais m'assurer auparavant, qu'il n'y aura pas d'opposition à cette vente.

En attendant votre réponse qui j'espère me sera favorable, je vous adresse, mes salutations distinguées

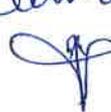
M^{me} JAMAÏN Fernande

Pochat Christian et Joel
200 Route du chef lieu
74330 Naylard

Naylard le 06/11/18
Christian Pochat
à
Mr le Maire de Naylard

Monsieur le Maire

Un que le
PLU de Naylard est en révision, je viens solliciter
votre bienveillante attention pour vous demander
s'il vous serait possible de demander à la commission
de classer nos bâtiments cadastrés sous Pos N° 653
654 et une partie de la 837 en zone artisanale
car notre exploitation agricole risque de cesser son
activité d'ici 7 à 8 ans. Si rien n'est fait, il
faudrait reconstruire un siège d'exploitation plus petit
à 100 m de celui-ci en direction du moulin pour
le mettre à l'égard du village et de la route
D'autre part au lieu de l'habitat fourrez vous
classer les parcelles n° 1 et n° 4 Section 03 afin de nous
permettre de remblayer et de rendre cultivable 80%
de cette zone qui ne l'est pas aujourd'hui
dans l'attente d'une réponse favorable veuillez agréer
mes salutations distinguées

Cordialement


Pongyland le 7-10-2017.
07-68-37-37-14

Monsieur Le Maire - 9 OCT. 2017

Je soussigné Monsieur VIVANT
Aimé, demeurant à Pongyland
54 Route de l'église, pour urbaniser
mon terrain en zone constructible,
sous le n° B.677, de Vingt Cinq
ares trente quatre centiares. (M. Bormann)
Une que ce terrain est en pente,
non culturable et pâturage
(caillouilleux) il est préférable
que ce terrain soit en zone constructible
et laissons les terrains plats
pour les agriculteurs.

Je vous prie Monsieur Le Maire
de bien vouloir accepter très sincèrement
ce sujet, En attendant votre réponse
je vous en remercie très sincèrement. / / /

10 JUIL 2017

Indivision TERRIER

Annecy le vieux , le 08/07/2017

Mme PERILLAT Denise
5 , allée des treilles
74940 Annecy le vieux
Tel : 04 50 66 26 72

Mr TERRIER Roger
Mme SZCZEPIAK Andrée
Mme GONNELAZ Gilberte

Monsieur le Maire
Mairie de Nonglard

Objet : requête - révision du P.L.U

Monsieur le Maire ,

Nous sommes propriétaires sur la commune de Nonglard , au lieu-dit « Les Courbes » , des parcelles référencées sous les numéros B28 - B659 - B662 , d'une superficie totale de 6178 m2 .

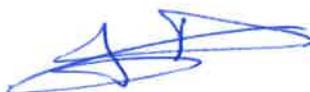
Celles-ci forment des lots en bordure et à proximité immédiate d'une zone urbanisée (place de la mairie , école) . Des autorisations ont récemment été données pour autoriser le passage du réseau collectif des eaux usées sur ces parcelles .

Actuellement , ces terrains sont référencés en zone agricole .

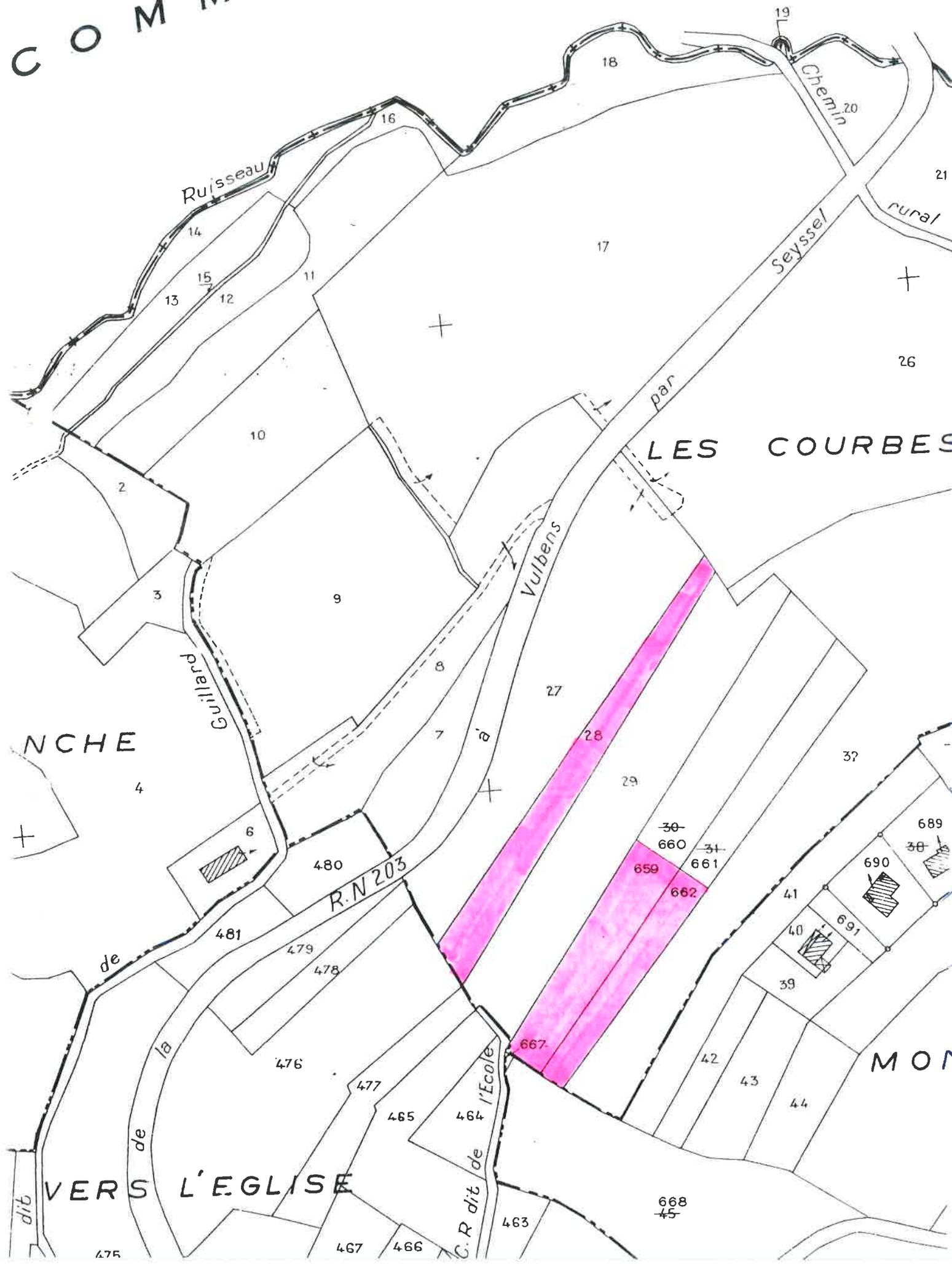
Aussi , nous vous adressons cette requête afin de solliciter leur classement en zone constructible du P.L.U en cours d'élaboration.

En espérant une suite favorable à notre demande , nous vous prions d'agréer , Monsieur le Maire , l'expression de nos salutations distinguées .

Pour l'indivision TERRIER
Mme PERILLAT



COMMUNE



Nonglard 19.6.2017

M^r Le Maire, 26 JUIN 2017

Je soussigné Monsieur
VIVIANE AIMÉ demeurant
à Nonglard 54 Route de l'église
74330. (07-68-37-37-14) l'éd.
pour urbaniser mon terrain
en zone constructible sous
le n^o B. 677, de vingt cinq
ares trente quatre centiares.

Je vous prie Monsieur
le Maire, de bien vouloir
accepter le sujet. (« Bonnaz »)
En attendant votre réponse,
je vous en remercie très
sincèrement.





Xavier GUILLAUD-BATAILLE

NOTAIRE

18 AVR. 2017

22 Route d'Annecy
74410 SAINT-JORIOZ
TÉL 04.50.23.11.00
FAX 04.50.23.11.47
xavier.guillaud-bataille@notaires.fr

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
1 route du Chef-Lieu
74330 NONGLARD

Saint-Jorioz, le 11 avril 2017

Monsieur le Maire,

Je prends votre attache suite à la visite de Madame Huguette BACONNET, propriétaire en indivision de la parcelle cadastrée sous le numéro 915 de la section A sur le territoire de votre commune.

Cette parcelle est à ce jour classée en zone N au plan local d'urbanisme alors que toutes les parcelles l'entourant sont classées en zone UB ou UE.

Ma cliente et ses co-indivisaires s'interrogent sur les raisons qui justifient le traitement particulier réservé à cette parcelle au regard de la constructibilité générale consacrée dans ce secteur.

Ils notent en particulier que les parcelles A 1222, A 1300, A 1301 et A 1303, immédiatement voisines, ont récemment accueilli un programme de construction de grande envergure.

Par conséquent, ils souhaiteraient voir évoluer le classement de la parcelle A 915 au PLU afin qu'elles deviennent constructibles.

Je vous saurais gré de m'indiquer si une telle évolution est envisageable et, si tel n'est pas le cas, les raisons qui s'y opposent.

Au-delà, Madame BACONNET me fait savoir qu'elle-même et ses indivisaires ne sont pas opposés au principe d'une vente éventuelle de ces parcelles à la commune de NONGLARD, à condition de connaître le projet d'aménagement auquel vous destineriez ces parcelles.

Ils demeurent à l'écoute de toutes propositions financières de votre part.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour échanger à ce sujet ou vous laisse le soin de prendre attache directement avec Madame BACONNET à l'adresse mail suivante : guyfennec@yahoo.fr

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de toute ma considération.

Xavier GUILLAUD-BATAILLE

Madame Laurence MATTIUZZI & Monsieur Henri BEAUD

33, impasse de la Forge

6, rue du Vallon

74330 NONGLARD

74960 CRAN-GEVRIER

31 MAR. 2017

MAIRIE DE NONGLARD

Monsieur Le Maire

74330 NONGLARD

Nonglard,

Le 20 mars 2017

Monsieur Le Maire,

Nous sommes propriétaires de deux parcelles de terrain sur Nonglard.

Par la présente, nous venons vous demander de transformer leurs statuts en terrain constructible.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, nos respectueuses salutations.

Madame MATTIUZZI Laurence



Monsieur BEAUD Henri



Catherine Ménages

1 place du Pilon 77850 HERICY

Héricy le 05 janvier 2017

Anne Ménages Company

17 rue de la Montagne 45390 PUISEAUX

MAIRIE de NONGLARD

Place de Verdun

74330 NONGLARD

Monsieur le Maire

Nous sommes propriétaires d'une parcelle de terrain cadastrée B 771 sise lieu dit "vers La ville " 51 route de chez Collomb sur la commune de Nonglard.

Concernant cette parcelle, je vous demande de bien vouloir me faire connaître les conditions pour que celle-ci redevienne constructible tel que cela était défini dans l'ancien P O S lors de l'acquisition par notre père

A ce sujet nous avons chargé Madame Raymonde Girault d'effectuer toutes démarches en notre nom et pour notre compte.

C'est elle qui vous remettra en mains propres ce courrier mentionnant cette demande.

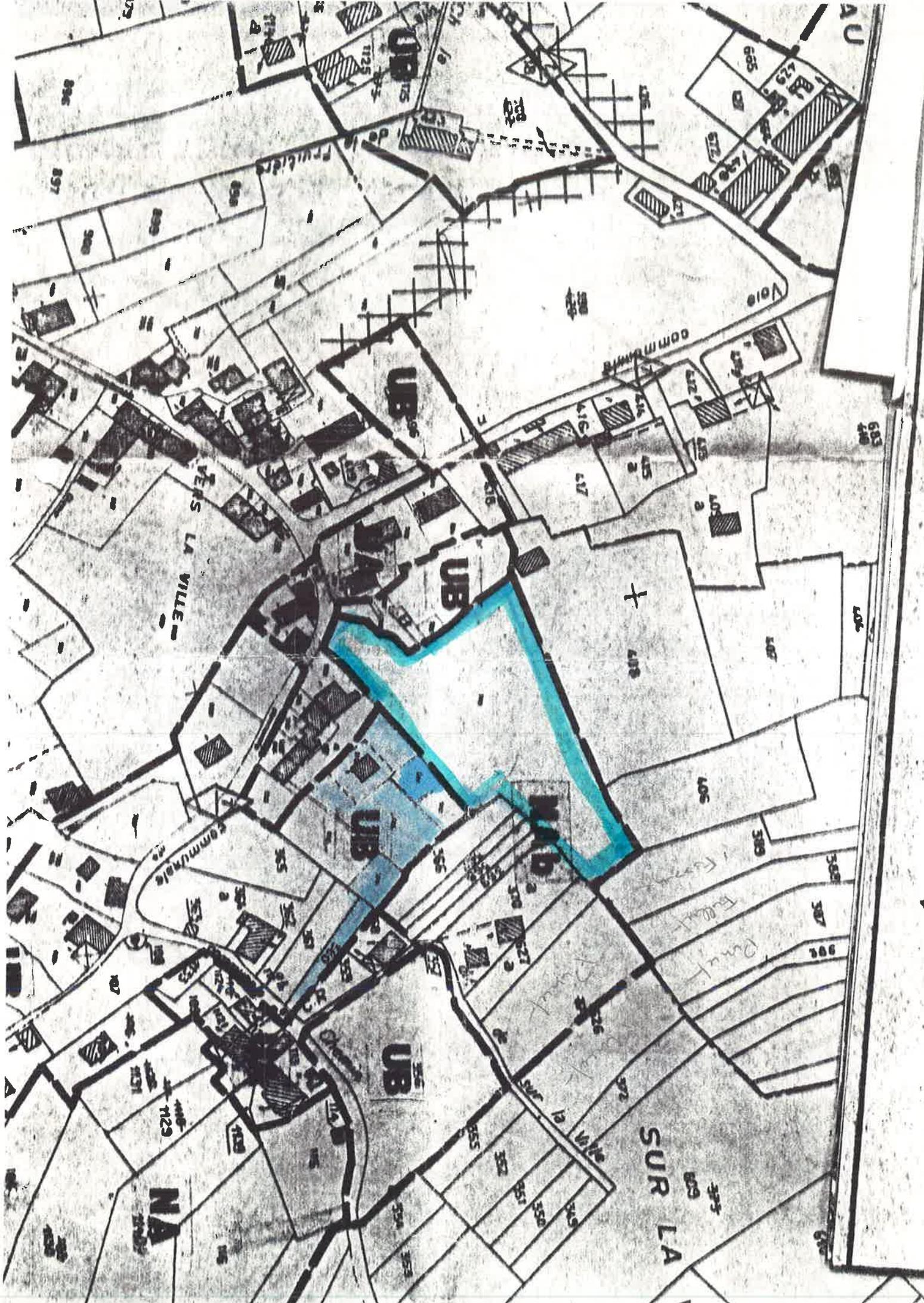
Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et dans l'attente de votre réponse, par l'intermédiaire de Madame Raymonde Girault, nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments distingués.



Catherine Ménages



Anne Ménages Company



VERS LA VILLE

SUR LA

UB

UB

UB

NA

COMMUNALE

AU

Voie

+

Point

Point

1129

1121

1120

1119

1118

1117

1116

1115

1114

1113

1112

1111

1110

1109

1108

1107

1106

1105

1104

1103

1102

1101

1100

1099

1098

1097

1096

1095

1094

1093

1092

1091

1090

1089

1088

1087

1086

1085

1084

1083

1082

1081



FEDERATION

Entrepreneurs
& Artisans

Nos réf : 120/2016 - MT-TT

29 OCT. 2016

Chavanod, le 26 Octobre 2016

Monsieur Christophe GUITTON
Maire
Mairie de Nonglard
1, route du Chef-Lieu
74330 NONGLARD

Objet : Révision du PLU de Nonglard

Monsieur le Maire,

A l'occasion du recueil des observations du public dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, nous souhaitons attirer votre attention sur la problématique gestion des déchets inertes.

La construction, la rénovation, la démolition d'infrastructures (routes, parking, viabilisation, etc.) et de bâtiments (logements individuels et collectifs, équipements publics, etc.) génèrent inévitablement des excédents de chantier et, donc, des besoins en stockage et en recyclage de déchets inertes.

Nous faisons référence à des déchets inertes non pollués : terres et matériaux meubles, graves et matériaux rocheux, déchets d'enrobés sans goudron, béton sans ferraille, briques, tuiles et céramiques.

Un nombre insuffisant et une mauvaise répartition géographique des installations de recyclage (concassage et/ou criblage) et d'élimination (stockage définitif ou utilisation pour des aménagements) ont de nombreuses conséquences économiques mais aussi environnementales, liées notamment aux nuisances engendrées par le transport sur des distances importantes : sécurité routière, détérioration des routes, bruits, poussière, émissions de gaz polluant et/ou à effet de serre, coût économique, etc.

Il faut aussi ajouter les nuisances et risques liés aux dépôts sauvages et aux décharges illégales que cette situation génère inévitablement.

Aussi nous souhaitons vous alerter sur **l'importance de ne pas interdire systématiquement les exhaussements de sol et de prévoir des zones dans lesquelles les installations de stockage temporaire et définitif de déchets inertes sont autorisées.**

En espérant trouver auprès de vous une écoute attentive,

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président
Philippe LANSARD

Parc Altaïs - 15 rue Andromède - Chavanod - BP 79040 - 74991 ANNECY Cedex 9
Tél. : 04 50 77 15 15 - Fax : 04 50 77 16 16 - E-mail : info@btp74.fr - www.btp74.fr

SIRET : 776 531 345 00036 - APE 9411Z

LYARD Francois

Nang Road le 8 decembre 2016

NOUVELARD

- 7 DEC 2016

abjel

revisión du PLU

Monsieur le Maire,
mesdames et messieurs les conseillers

Sachant que vous êtes dans la
revisión du PLU, je viens vous solliciter
pour avoir quelques lots à bâtir dans ma
parcelle n° 877 vers la ville

. Je sais qu'il y a restriction de
terrain à construire, mais ce terrain
m'empêché en rien sur le terrain agricole
il est à moi dans le droit que j'ai à
garder (chevrons) pour la retraite

En l'attente d'une réponse, merci
Monsieur le Maire, les conseillers mes
salutations



LYARD François
101 route de la Ville
74330 NONBLARD

Nonblard le 18 juin 2014

RECU le

23 JUIN 2014

Monsieur le Maire, Mesdames,
Messieurs les Conseillers;

Je viens vous solliciter pour savoir
si vous envisagez durant votre mandat de
faire une modification du PLU

Depuis 2008 mes parcelles 877
et 551 de vers la ville sont dans une zone AU

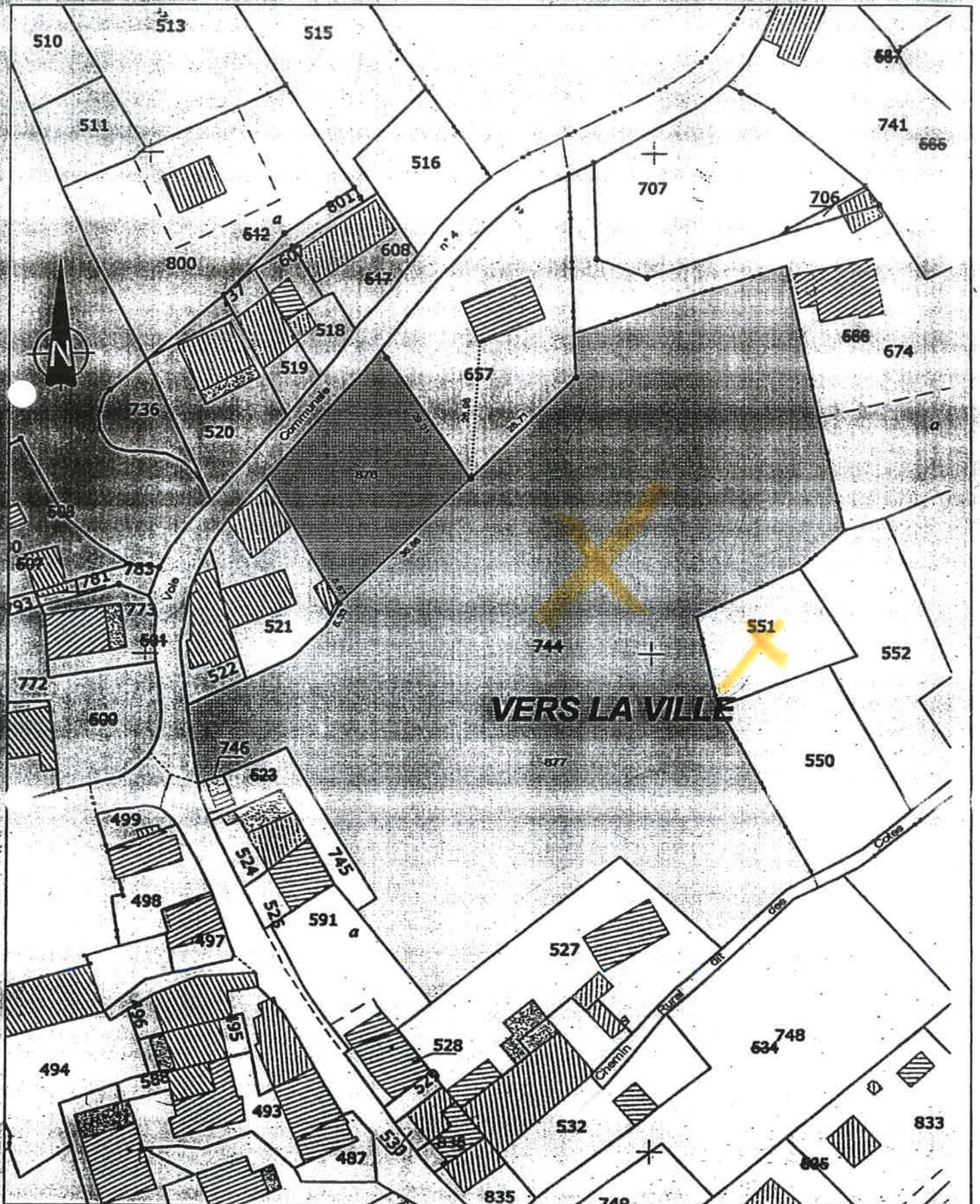
- j'avais déjà présenté une demande
sans l'ancien conseil, sans avoir eu de
réponse.

Je désirerais la division de ces
parcelles afin d'obtenir 3 à 4 lots seulement
pour construire.

En l'attente d'une réponse, recevez
Monsieur le maire, les conseillers mes
salutations.

Lyard François

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



ECHELLE : 1/1000

Pochat Christian et Rod
200 Route du Chêne
74330 Nuyland

REC 11
29 AVR 2018

Nuyland le 28 Avril
Christian Pochat
à
M le Maire de Nuyland

Monsieur le Maire

Un que le
PLU de Nuyland est en révision, je viens solliciter
votre bienveillante attention pour vous demander
s'il vous serait possible de demander à la commission
de classer nos bâtiments cadastrés sous les No 717 et
834 en zone artisanale. car notre exploitation
agricole usque de cesser son activité d'ici 4 à 8 ans
soit repreneur il y avait, il faudrait il faudrait
reconstruire un siège d'exploitation plus petit, à
100m de celui-ci, en direction du moulin, pour le
mettre à l'égard du village et de la route
D'autre part au lieu dit L'Avalanche pourriez vous
classer dans les ^{parcelles} No 1 et No 2 section 03 afin de
nous permettre de remblayer et de rendre cultivable
70% de cette zone qui n'est pas aujourd'hui
dans l'attente d'une réponse favorable veuillez agréer
mes salutations distinguées -

Cordialement
